



**Huitième séance**

Mardi 15 juin 2010, 10 h 05

*Présidence de M. de Robien et de M. Nakajima*

**RAPPORTS DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL:  
DISCUSSION (SUITE)**

/...

*Original arabe: Mme ARIF (ministre des Affaires sociales et du Travail, République arabe syrienne)*

/...

Que ceux, parmi les Arabes qui me lisent ou m'entendent, me permettent de faillir à nos traditions et de remplacer les salutations d'usage par des paroles inspirées par la mondialisation.

J'aurais été assaillie par les reproches des martyrs et des blessés de la flottille de la liberté, et par la crainte de regarder en face notre peuple assiégé et enchaîné en Palestine et dans le Golan occupé.

De quelle paix peuton parler alors que les cimetières ont remplacé les industries, quelle sécurité attendre quand les décombres ont remplacé les maisons, et quelle grâce espérer quand les ruines sont l'alternative au développement?

Je demande pardon à M. le Directeur général de rectifier ce qui est cité dans son rapport sur *la situation des travailleurs des territoires arabes occupés*: Gaza n'est pas, comme il le dit «un cimetière industriel», mais il faut dire plutôt que l'entité inique tente de le transformer en «cimetière du droit», en «cimetière de l'humanité».

Le blocus imposé à Gaza n'est pas, comme l'a dit le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, «inacceptable, insoutenable et contreproductif», c'est plutôt un blocus barbare, digne des hordes tatares, il viole tous les droits et est contraire à toutes les normes.

Les Palestiniens et les Syriens dans le Golan ne souffrent pas seulement de cette occupation, ce ne sont pas seulement leurs droits et leur dignité qui sont quotidiennement bafoués, c'est leur droit à la vie qui est violé et la liberté de subvenir à leurs besoins dont ils sont privés.

Les opportunités d'emploi dans cette région ne viennent pas d'une économie active qui s'appuie sur le travail décent et la bonne gouvernance, mais plutôt d'une économie qui s'emploie à affamer, à tuer et à spolier des terres et des biens.

Les politiques économiques dans cette région occupée du monde arabe, malgré les aides offertes par l'OIT et d'autres organisations internationales, n'ont pas généré le développement mais des effets destructeurs: l'augmentation des restrictions en matière de circulation et d'accès, la construction du mur de séparation, la poursuite des incursions de l'occupant, l'extension des colonies, la surexploitation des ressources naturelles et la multiplication des violences commises par les colons.

La description réelle des conditions de travail en Palestine, et dans le Golan en général et à Gaza en particulier, est celle de l'absence de croissance, de l'accroissement du chômage, de l'augmentation des prix, de la perte des moyens de subsistance et de la détérioration du tissu social. Bref, c'est une crise des droits, une impasse pour la paix.

C'est la raison pour laquelle la Syrie continue à insister pour que les efforts internationaux convergent vers l'instauration d'une paix juste qui restitue leurs droits à ceux qui les perdus. Sinon, toutes les initiatives resteront limitées à des questions partielles se transformant en aides provisoires qui calment la douleur mais ne la guérissent pas, et n'assurent guère ni le développement économique ni le progrès social. De même que sans sécurité, il ne peut y avoir de coexistence.

C'est aussi la raison pour laquelle, M. le Directeur général, j'ai ressenti beaucoup de peine quand j'ai lu les deux rapports *Placer la reprise et la croissance sous le signe du travail décent, et Des politiques de l'emploi pour la justice sociale et une mondialisation équitable*.

Car comment pourrions-nous convaincre ceux qui souffrent de l'injustice et de l'oppression qu'il y a un travail décent? Peut-on leur donner des exemples d'une mondialisation équitable et d'une justice sociale qui créent des emplois? Comment justifier la spoliation de la terre; des vies assiégées; des familles expulsées; les déplacements soumis à des restrictions; la détention de frères, de fils ou de proches parents? Comment pouvons-nous leur prouver les avantages de la mondialisation, l'importance de la communauté internationale et l'efficacité de ses organisations qui ont toujours recours à la diplomatie pour répondre au terrorisme d'Etat exercé par Israël? Comment pouvons-nous leur dire les raisons pour lesquelles une telle entité qui viole toutes les valeurs humaines n'est pas isolée par la communauté internationale?

En conséquence, il est difficile d'accepter tels quels les rapports du Directeur général. Bien que nous reconnaissons leur qualité et le professionnalisme avec lequel ils ont été établis, il n'en reste pas moins qu'ils restent théoriques et ont besoin d'être appliqués.

En Syrie, l'occupant ne nous a pas permis d'étendre nos programmes et nos plans à la partie spoliée de notre terre dans notre cher Golan.

En effet, il n'a pas été possible d'appliquer dans cette région les programmes et projets de réforme et de développement qui visent à réaliser une croissance favorable aux pauvres et une répartition équitable des richesses; développer les infrastructures permettant la création de petites et moyennes entreprises; étendre les filets de sécurité et de protection sociales.

Avant de conclure, je voudrais adresser mes remerciements aux fonctionnaires du BIT, au Bureau régional de Beyrouth et en particulier à Mme Nada Nacheh, ainsi qu'à M. le Directeur général pour lequel la Syrie a une estime particulière.

Je lui dis que j'ai peut-être été très franche et que ma franchise est dure à entendre.

Mais le blocus de Gaza, les populations du Golan, les enfants de Palestine et les activistes de la flottille de la liberté prouvent que ce que j'ai dit est la pure réalité et le témoignage d'une vérité que ma patrie m'a appris à respecter. Permettez-moi aussi de saluer la Turquie qui nous a permis de retrouver notre fierté.

*Original arabe: M. GHARBI (ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et des Tunisiens à l'Etranger, Tunisie)*

/...

La détérioration des conditions de vie des travailleurs en Palestine et dans les autres territoires arabes occupés représente une source d'inquiétude et de grande préoccupation. Elle va à l'encontre des droits fondamentaux de l'homme les plus élémentaires. Partant de son attachement aux nobles valeurs universelles et de son appui constant aux causes de justice, de paix, de sécurité et de stabilité, la Tunisie réitère son soutien à toutes les initiatives actuelles pour un règlement juste, durable et global de la cause palestinienne.

/...

*(La séance est levée à 13 h 30.)*

### **Neuvième séance**

Mardi 15 juin 2010, 14 h 30

*Présidence de Mme Powell et de M. de Robien*

#### **RAPPORTS DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL: DISCUSSION (SUITE)**

/...

*Original arabe: M. JRAD (travailleur, Tunisie)*

/...

La réussite du développement repose sur la stabilité et la paix, et ceci requiert la mobilisation de toutes les ressources afin d'éradiquer les sources des tensions et des violences, en premier lieu l'occupation, notamment dans le monde arabe.

Notre attachement à assurer le bien-être de toutes les populations nous appelle à condamner les crimes de guerre commis par les autorités israéliennes, le dernier étant l'assaut barbare sur la flottille de la liberté. Il faut obliger Israël à mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens, afin que le peuple palestinien puisse exercer son droit à construire un Etat indépendant, avec pour capitale Al-Qods.

/...

*Original arabe: M. HARB (ministre du Travail, Liban)*

/...

Au terme de mon intervention, permettez-moi de lancer un appel au nom du Liban pour que le blocus de Gaza soit immédiatement levé, et qu'il soit mis un terme à la colonisation dans les territoires palestiniens occupés, de manière à favoriser une paix juste et globale au Moyen-Orient, la création d'un Etat palestinien, le retour des réfugiés palestiniens et la libération de la partie encore occupée du territoire libanais.

En effet, la justice est indivisible et seule la stabilité politique et sécuritaire peut garantir la justice sociale et économique. Le fondement de toute stabilité réside dans le recouvrement des droits inaliénables de chacun.

/...

*Original arabe: M. BEN SEDRINE (employeur, Tunisie)*

/...

J'en appelle aux trois partenaires sociaux dans le monde afin qu'ils prennent toutes les initiatives nécessaires pour assurer au peuple palestinien la protection nécessaire et trouver une solution juste et équitable à sa cause légitime, et garantir ainsi la sécurité et la stabilité pour toute la région.

/...

*M. GUIRO (travailleur, Sénégal)*

/...

Je veux réaffirmer avec force le soutien des travailleuses et des travailleurs de mon pays au peuple de Palestine, victime d'un blocus injustifié, interminable et insoutenable, imposé par Israël et ce dans l'indifférence la plus totale de la communauté internationale. Il est urgent que des mesures soient prises pour garantir les droits humains des populations palestiniennes et l'instauration d'une paix durable dans cette région.

/...

*Original anglais: M. BROSH (employeur, Israël)*

Permettez-moi tout d'abord de mentionner le rapport du Directeur général sur la situation des travailleurs israéliens dans les territoires occupés et de formuler quelques observations à ce sujet. Je propose que les autres délégations fassent la différence entre les problèmes qui sont liés à la situation politique et tout ce qui touche au travail et à l'économie. C'est sur ces derniers points que l'OIT devrait porter toute son attention.

Aujourd'hui, malgré les difficultés que pose la situation politique, des entretiens touchant aux questions économiques et commerciales ont lieu entre Israël et les Palestiniens de Cisjordanie. Comme je vous l'ai indiqué par le passé, les chances d'établir une paix durable entre Israël et ses voisins augmenteront si les deux parties comprennent qu'elles partagent des intérêts communs et que la coopération économique est l'un des moyens de réduire les actes de violence, d'améliorer le bien-être des habitants et d'apporter une paix durable.

/...

*Original arabe: M. MAATOUK (représentant, Confédération internationale des syndicats arabes)*

/...

En même temps que la Confédération internationale des syndicats arabes se félicite des efforts entrepris par le Directeur général et apprécie l'envoi d'une mission en Palestine et dans les autres territoires arabes occupés, ainsi que le rapport qu'elle a présenté, et en même temps que nous approuvons les observations du groupe arabe sur ce rapport, nous appelons le Directeur général à appuyer la stratégie du ministère du Travail palestinien, à oeuvrer à la tenue d'une conférence internationale des donateurs afin de soutenir le Fonds palestinien pour l'emploi et à soumettre aux organes concernés de l'Organisation, les violations commises par les autorités d'occupation israéliennes.

Nous condamnons fortement l'agression israélienne contre la flottille de la liberté qui convoyait de l'aide humanitaire à un peuple qui subit depuis plusieurs années les pires formes d'un blocus injuste et nous pensons qu'il est nécessaire d'établir une convention internationale pour la protection des travailleurs humanitaires et des volontaires qui transportent les aides humanitaires.

Enfin, il est nécessaire d'appeler les autorités d'occupation à respecter et appliquer toutes les résolutions adoptées par les instances internationales, et de demander leur retrait immédiat et total de tous les territoires arabes occupés en Palestine, en Syrie et au Liban. Nous réclamons le retour du peuple palestinien dans ses terres et la possibilité pour lui de fonder son Etat indépendant avec, pour capitale, Al-Qods.

/...

*(La séance est levée à 19 h 30.)*